

DL/VM

Le Maire

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Vous supervisez actuellement une concertation pour le projet d'aménagement de l'île Seguin et je souhaite apporter ma contribution, au nom de la Ville de Meudon.

Je me félicite que les attentes exprimées par notre Ville lors d'une précédente consultation aient été entendues.

Ainsi, je note avec satisfaction que la hauteur de l'émergence a été réduite de telle manière qu'il ne s'agit plus d'un immeuble de grande hauteur ; que la constructibilité a été réduite de 10 000 m² ; que le positionnement des espaces verts et de la forêt urbaine face à Meudon a été maintenu ; et que la vocation du Pont Seibert d'être dédié aux mobilités douces a été confirmée.

Je prends également acte des ambitions environnementales et bas-carbone du projet ainsi que du caractère réversible de certains espaces.

Dans ces conditions, je ne peux que soutenir ce nouveau projet, qui répond aux attentes de la médiation juridictionnelle conclue entre la Ville de Boulogne-Billancourt et la quasi-totalité des associations de riverains et d'environnement boulonnaises comme meudonnaises.

Ce projet me semble répondre aux enjeux de développement, de mixité des usages, de végétalisation et de valorisation des espaces, en ayant un impact positif pour les territoires voisins.

Tels sont les éléments qui me conduisent à acter et valider l'intérêt du projet présenté afin d'aboutir maintenant à la concrétisation de l'aménagement de ce site emblématique dont l'état de friche ne peut durer plus longtemps au regard de l'avancement du réseau Grand Paris Express, de la finalisation de l'aménagement des berges et du quartier de Meudon-sur-Seine, rejoint par de nouveaux habitants et entreprises, telles qu'HP France, Thalès, Capgemini et Vallourec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Denis LARGHERO

**Maire de Meudon
Vice-Président du Département**